

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 18

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

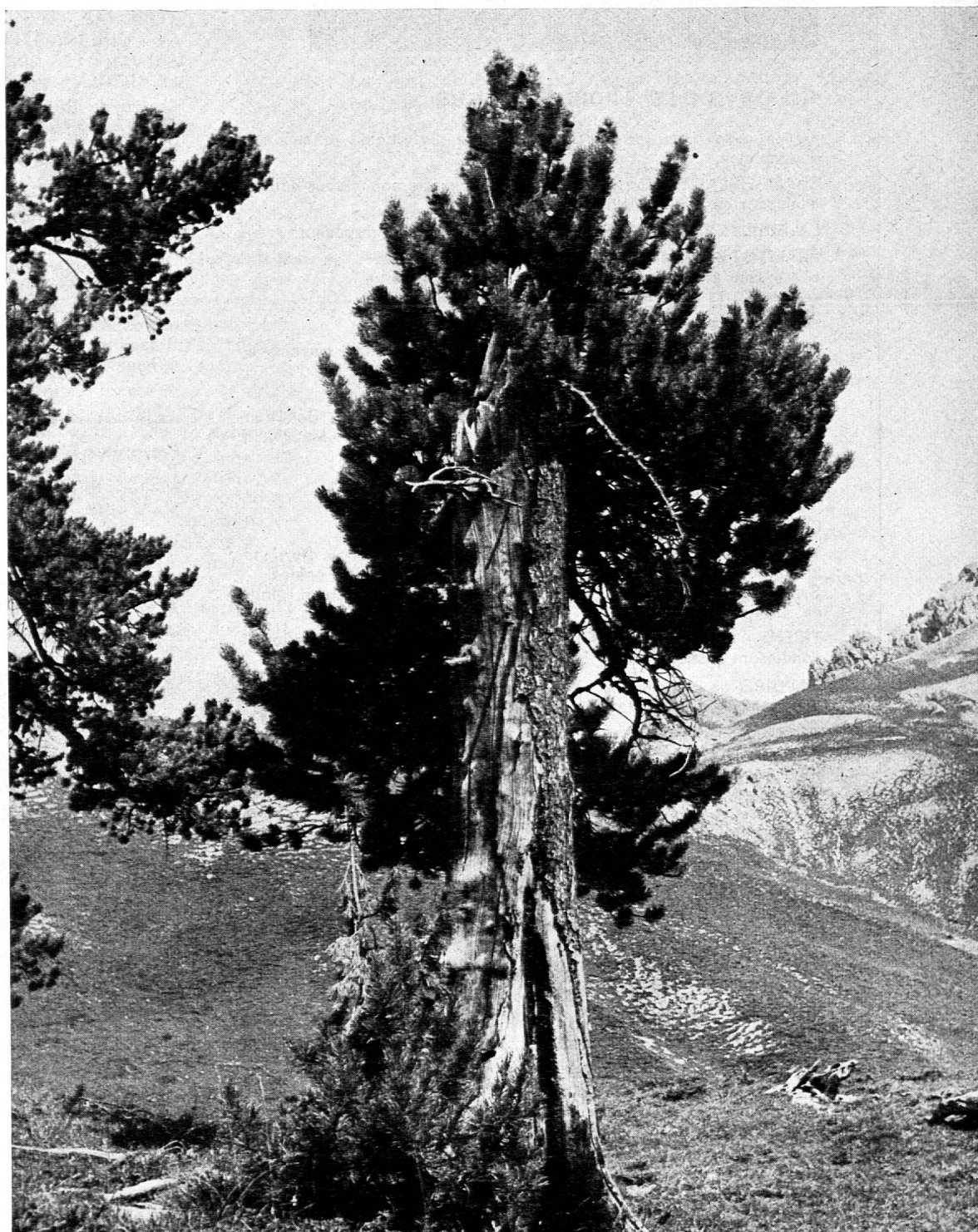
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ETRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les  
plus  
beaux  
arbres

Le concours proposé  
aux écoliers vaudois  
connaît  
un grand succès

Cf. « Educateur » No 15



# Pour vos excursions scolaires

l'Office régional de tourisme de Martigny vous offre un choix incomparable et varié de promenades dans la région suisse du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard



## Au pays des Trois Dranses

par le chemin de fer Martigny - Orsières - Le Châble et ses cars automobiles.

**CHAMPEX-LAC** : la Perle du Valais avec son lac enchanteur entouré d'un parc de forêts. Télésiège de La Broya.

**LA FOULY - VAL FERRET** : le vallon pittoresque et reposant.

**GRAND-ST-BERNARD** : l'hospice célèbre (2472) avec sa chapelle, son musée et ses chiens. Télésiège de la Chenalette.

**VERBIER** : le magnifique plateau ensoleillé. Télésièges de Savoleyres et des Ruinettes, à la porte de la Haute Route.

**FIONNAY - MAUVOISIN** : à l'entrée des gigantesques travaux de Mauvoisin.

### Services d'autocars pour :

Champex - La Fouly - Ferret - Grand-St-Bernard - Aoste - Sembrancher - Vollèges - Levron - Le Châble-Verrier - Le Châble-Mauvoisin. Trains et cars spéciaux sur demande. Tarifs pour sociétés et écoles. Cars pour excursions et courses organisées.

### CIRCUITS :

1. Orsières - Champex - Les Valettes, par les Gorges du Durnand.
2. Grand-St-Bernard - Ferret - Orsières, par le col de Fenêtre. Service quotidien Martigny - Aoste toute l'année par le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard.

**TRIENT - COL DE LA FORCLAZ** par la nouvelle route internationale conduisant à Chamonix.

**RAVOIRE**, à mi-chemin, magnifique plateau dominant Martigny et la vallée du Rhône.

**Télésiège du col de la Forclaz à l'Arpille**. Panorama grandiose face au massif du Mont-Blanc et dominant la vallée du Rhône avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes bernoises et valaisannes.

**Trient**, sympathique village alpestre au pied du glacier du même nom sur la route de Chamonix.

**Chemin-s/Martigny**, joli site entouré de forêts de mélèzes. Col des Planches.

**Plaine du Rhône**. Circuit des vins et des fruits. Fully - Saillon - Leytron - Riddes - Saxon - Mon Moulin Charrat - Martigny - Téléférique Doréaz-Allesse.

**Isérables**, village haut perché et typiquement valaisan, relié à la plaine par téléférique.

**Ovronnaz-s/Leytron**, magnifique plateau ensoleillé au pied des Muerans, à deux heures de la cabane Rambert. Services postaux : Leytron-Ovronnaz.

## Dans la pittoresque vallée du Trient

par l'audacieux chemin de fer Martigny - Châtelard - Chamonix, vous atteindrez : VERNAYAZ - LES GORGES DU TRIENT, CASCADE DE PISSEVACHE. SALVAN - LES GRANGES - LE BIOLEY - LE TRETEN - FINHAUT.

Le lac de BARBERINE - Le glacier du TRIENT, VAN, SALANFE, LA CREUSAZ. Réduction de 75 % aux écoles. Trains spéciaux sur demande.

Sur la ligne :

Le télésiège de LA CREUSAZ conduit en 15 minutes des MARÉCOTTES (1100 m) à LA CREUSAZ (1800 m), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face du massif du Mont-Blanc avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes valaisannes et bernoises.

Il facilite l'accès à Emaney, au Luisin, à Salanfe, etc.

---

### Prospectus et renseignements :

OFFICE RÉGIONAL DE TOURISME DE MARTIGNY. — Téléphone : (026) 6 00 18.

En cas de non-réponse : (026) 6 14 45.

Adresse télégraphique :  
TOURISME MARTIGNY.

---





Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

## Les PTT au siècle de la vitesse

Les rédacteurs et l'imprimeur informent le lecteur qu'ils ne sont pour rien dans le retard de distribution du dernier numéro (3 jours !) Consignés vendredi à 16 heures (un jour plus tard qu'à l'ordinaire à cause de l'Ascension), les 4200 exemplaires de l'« Educateur » sont demeurés jusqu'à lundi soir dans leur casier, le personnel de la poste de Montreux ayant simplement oublié de leur donner l'envol.

Nous espérons vivement que personne n'aura subi de préjudice du fait de ce manquement pour le moins singulier.

## Pour une meilleure école vaudoise

Classes à options (III) : à Lausanne, développer le système

### 1. Une expérience qui piétine

On ne saurait trop le répéter, les classes à options avaient pour but, dans l'idée de leurs promoteurs, de créer pour les grands élèves de l'école primaire une école moins scolaire, plus à la mesure de ces pré-adolescents, permettant enfin un enseignement collectif harmonieux puisque s'adressant à un même type d'élèves, et donnant aux maîtres la possibilité de mener, pendant les heures à options tout au moins, un enseignement plus individualisé. On est alors bien obligé d'avouer que l'expérience lausannoise n'a que partiellement réussi. Certes, et je l'ai indiqué dans une précédente chronique (cf. « Educateur » du 1er mai), les résultats obtenus sont à ce point encourageants qu'il n'est plus possible de revenir au système éminemment rigide, tel qu'il est hélas pratiqué dans la grande majorité des classes du degré supérieur de notre canton.

Actuellement, les classes à options de Lausanne sont menacées du danger d'enlèvement. Année après année, elles vont leur petit bonhomme de chemin, sans qu'il y soit apporté de modifications notables. Et pourtant, inspecteurs et maîtres en ont conscience, le système aurait besoin d'être corrigé et développé.

Il s'agirait en première urgence de résoudre deux problèmes, dont la solution n'a que trop attendu, et qui permettrait dans une nouvelle étape de nous rapprocher de la division pratique du second degré, prévue par la réforme de structure :

- l'avenir des classes d'orientation professionnelle
- l'extension du nombre des heures à options.

### 2. Supprimer les classes OP ?

Si on a bien pensé à mettre sur pied une école orientée pour les 7e et 8e, curieusement, « le législateur » n'a rien prévu de tel pour la 9e primaire, dite classe d'orientation professionnelle. Cette étonnante lacune, que je m'explique difficilement, fausse tout le système des options.

Ainsi, deux ans durant, l'élève suit régulièrement son programme dans le groupe qu'il a choisi, et puis brusquement, en fin de 8e, il est bon gré mal gré dirigé

vers une classe OP, où il ne retrouvera pas un enseignement diversifié, correspondant à ses goûts et à ses possibilités, même si la direction des écoles, dans une louable intention, a ouvert des OP techniques. Et ne parlons pas du groupement des échoués de 6e et 7e dans des classes OP qu'on ferait bien d'appeler des OP-déchets, véritables centres formatifs pour blousons noirs, où le rôle du maître est souvent réduit à celui d'un gardien de troupeau... ou de colonie pénitentiaire.

Il ne faut donc pas s'étonner si les parents viennent dire aux maîtres : « Mon fils ne suivra pas l'OP. » Certains — de plus en plus nombreux d'ailleurs — préfèrent voir leur fils terminer en classes options plutôt qu'en OP, car ils savent bien que la continuité dans l'enseignement n'existe pas entre le système options et le système OP. Un petit exemple : un élève, ayant suivi pendant deux ans des leçons d'allemand en classe options, n'en suit plus en OP. Il faudrait donc sérieusement envisager la disparition des classes OP et étendre le système des classes options à la 9e primaire, avec les 3 groupes — pratique, technique, commercial. Et il n'y a apparemment pas de raison de ne pas envisager une solution semblable pour les classes ménagères.

L'avenir des maîtres OP — ou des maîtresses ménagères — n'en est pas menacé pour autant. Nos collègues jouiraient du statut de maître spécial — ce qu'ils sont en réalité —, au même titre que les maîtres de dessin ou les maîtresses de couture, et enseigneraient les travaux manuels, le dessin technique et les sciences dans les 7e, 8e et 9e options, tandis que les maîtresses ménagères donneraient la cuisine et l'économie domestique, en 8e et en 9 options par exemple.

### 3. Un système trop timide

#### a) Concentration du programme

L'horaire actuel d'une 8e options est le suivant :

Horaire de base, donné par le maître de classe, 21 heures ; horaire options, donné par les maîtres de classe du groupement des cl. à opt. ou par des maîtres spéciaux, 6 heures ; dessin, gymnastique, donné par des maîtres spéciaux, 4 heures ; travaux sur bois, donnés par un maître spécial, 1 heure (en réalité 2 heures tous les 15 jours, par demi-classe).

Le maître de classe parcourt ainsi le programme du plan d'études en 21 heures. Cela demande de sa part un réel effort de concentration, car il est pratiquement impossible de rattraper un retard en calcul ou en composition en supprimant des heures de dessin ou de gymnastique, ou en débordant sur des heures d'histoire ou de sciences.

Mais il demeure possible de réaliser tout le programme, même celui de géographie parcouru en une heure hebdomadaire. Il suffit de choisir.

Pas question de traiter beaucoup de pays asiatiques. Par exemple, l'étude d'Israël permettra d'aborder tous les problèmes de géographie économique et politique du Moyen-Orient. L'étude du Japon introduira, par comparaison, aux problèmes des pays sous-développés et à l'économie suisse. On s'excuse de citer un exemple personnel, mes collègues pourraient vous en fournir des dizaines d'autres.



**b) Le groupe pratique doit être plus manuel**

Chaque maître de travaux manuels vous dira, comme La Palice, que plus on fait de travaux manuels avec des élèves faibles, et mieux cela vaut pour eux. Il vous dira aussi que ses meilleurs élèves sont généralement les bons élèves : ils comprennent vite, exécutent bien, mais se lassent vite ; tandis que les élèves faibles, s'ils comprennent lentement et exécutent mal la première fois, ont du plaisir à refaire leurs travaux. La répétition avec eux est donc nécessaire : il faut par conséquent plus de temps. Un cancre qui a raté son objet demandera à le refaire, et rayonnera de bonheur (le mot n'est pas trop fort !) si on lui en donne la possibilité. Quel cancre viendra demander à son maître de refaire une dictée parce qu'il a fait 25 fautes ?

Si je me permets d'insister tout particulièrement sur l'enseignement des travaux manuels, c'est que je demeure persuadé qu'ils ont une réelle valeur éducative — ne pas les confondre cependant avec le bricolage de l'école active —, qu'ils sont une école de caractère, et, ce qui ne gêne rien pour de grands élèves, ils sont directement utiles à leur vie future d'ouvriers, de ma-

Autrement dit, il serait nécessaire d'augmenter le nombre des heures de travaux manuels, au détriment des heures de français, trop nombreuses pour ce type d'élèves. On aurait donc, en 7e et en 8e pratiques : 10 heures à options au lieu de 6, à savoir : 4 heures de travaux manuels (2 heures cart., 2 heures bois), 2 heures dessin technique, 2 heures sciences pratiques, 2 heures de géométrie.

Les heures supprimées au programme de base, pour les 3 groupes, seraient : 3 heures de français (mais il en resterait encore 6 !), 1 heure de géométrie.

**c) De l'algèbre au groupe technique**

Dans ce groupe, le temps consacré au dessin technique est insuffisant. Il ne permet qu'un survol lointain de la matière. Comme l'élève du groupe technique est destiné à des métiers qui touchent de plus ou moins près aux mathématiques (dessinateurs, mécaniciens), il faut lui donner de l'algèbre. Et comme mécaniciens et dessinateurs travaillent de leurs mains, l'enseignement des travaux manuels est indispensable. On aurait donc, en 7e et en 8e techniques : 2 heures d'allemand, 2 heures de dessin technique, 1 heure de géométrie, 1 heure d'algèbre, 2 heures de sciences, 2 heures de travaux manuels (cart. en 7e, bois en 8e).

**d) Culture générale au groupe commercial**

Dans ce groupe, l'enseignement du français doit être développé, non pour retravailler la grammaire et l'orthographe, où je ne sais quel vocabulaire systématique, mais pour donner à l'élève un commencement de véritable culture générale, qui sera modeste dans ses objectifs.

Avouons que, si le plan d'études parle de l'école primaire comme d'« une institution de culture au premier degré » (p. 10), son programme ne consacre guère de place à la culture et n'en fait pas, par conséquent, une de ses préoccupations essentielles.

On se plaindra volontiers que « les masses », pour reprendre ce terme détestable d'une phraséologie trop connue, sont incultes, et même dans le canton de Vaud, figurez-vous ! C'est bien la preuve que l'école primaire n'a pas fait grand-chose jusque-là, puisqu'il faut admettre que « les gros bataillons » de « cette masse » sortent tout droit de chez nous.

Il est regrettable que tout un large domaine de la pensée et de la littérature, pourtant à la portée de nos élèves, leur échappe, pour la simple raison qu'ils n'en

ont jamais entendu parler. Pas étonnant qu'ils se ruent passé le seuil de l'école, sur le « Hérisson », « France-Soir » ou le « Blick » !

La Direction des écoles a pris l'heureuse initiative d'organiser, à l'intention des grands élèves des écoles primaires et secondaires, des matinées classiques où l'on jouera aussi bien le « Bourgeois Gentilhomme » que « Monsieur Bonhomme ». Pourquoi ne pas préparer sérieusement ces spectacles en classe. Il est très possible d'étudier quelques œuvres classiques du 17e siècle au 20e siècle avec des élèves de primaire. L'enseignement de la composition et de la lecture en sera renouvelé.

Nous aurions donc, en 7e et 8e commerciales : 3 heures d'allemand, 2 heures de comptabilité et arithmétique commerciale, 1 heure d'algèbre, 4 heures de français.

**4. Conclusion**

Il ne semble pas que les solutions proposées (suppression des OP sous leur forme actuelle, augmentation à 10 du nombre des heures à options) doivent se heurter à des difficultés financières ou d'organisation insurmontables.

Il serait simplement dommage que Lausanne, qui a pris une position en flèche en ce domaine dans le canton, négligeât de poursuivre une expérience qui, répétons-le, aidera à la mise en route de la division pratique du second degré.

Prochaine chronique : « Dans le canton ».

*Emile Buxcel*

**Cours de culture cinématographique**

Comme nous l'annonçait le délégué à la Commission vaudoise du cinéma dans son dernier rapport, un cours de culture cinématographique est organisé cette année à l'intention des Corps enseignants secondaire et primaire. (Voir BO n° 3.)

La Commission du cinéma s'est efforcée de mettre sur pied une réalisation de valeur, faisant appel à une série de personnalités compétentes dont les exposés enrichiront les participants. Le cours complet comprend 6 journées d'étude réparties en 3 cours de 2 jours. (Vendredi et samedi).

**Cours central de Lausanne, 29-30 mai**

La lecture du programme dans le BO vous convaincra que rien n'a été négligé pour offrir à tous les participants un programme de haute qualité de culture.

**Deuxième cours** (décentralisé) à Lausanne, Yverdon, Montreux et Nyon. Après les exposés de M. Glardon, des groupes de travail étudieront la présentation d'un film, l'élaboration d'un questionnaire, et effectueront ainsi un travail pratique, directement utile à chacun pour le début de cette initiation au cinéma dans nos écoles ; l'exemple pratique qui sera présenté au matin de la 4e journée avec une classe d'élèves démontrera les possibilités et la nécessité de cette culture nouvelle.

**Troisième cours** (décentralisé). Si le 2e cours aura lieu en juin, ce 3e se donnera en septembre, à des dates différentes pour les quatre localités. Essentiellement pratique, il donnera à chacun tous renseignements sur la location des films, la législation y relative, les sources de fiches de films, les questionnaires, brochures de documentation. Enfin sera discutée l'introduction de cette culture dans le programme des études primaires et secondaires.

**Conclusion**

Comme vous pouvez en juger, ces cours et leur gradation ont été conçus de manière à être directement profitables à tous les collègues qui s'intéressent au

septième art, et qui seront conscients que cette initiation est une nécessité pour élever le niveau infantile des futurs spectateurs. Et c'est sans nul doute à l'école, durant les dernières années, que cette culture portera des fruits.

Que voilà une occasion passionnante de moderniser notre enseignement, de l'adapter à notre vie moderne, et de l'aérer : aussi espérons-nous que de nombreux collègues primaires s'inscriront aux cours.

Précisons bien que l'inscription comporte obligatoirement la participation aux 3 cours de 2 jours. Les initiateurs ainsi formés ne seront pas abandonnés par la suite : un cours de 2 jours sera organisé chaque année pour les maintenir au courant et parfaire leur formation.

René Pécoud.

### Croix-Rouge-Jeunesse

Pour l'année scolaire 1964-1965, nous vous offrons les activités suivantes, à l'intention de vos élèves.

**Cours de sauvetage nautique** à Lausanne, Penthalaz, Nyon, Villeneuve et Yverdon, pour garçons et filles bons nageurs dès 13 ans.

**Cours de jeunes secouristes** pour tout le canton, pour élèves dès la 7<sup>e</sup> année. Il s'agit de 4 fois 2 heures données par un spécialiste. Si vous acceptez un tel cours dans votre classe, veuillez nous en informer immédiatement, afin que nous préparions un échelonnement du travail au cours de l'année scolaire qui s'ouvre. Merci !

**Echanges de vacances** avec la région de Stuttgart, pour élèves de cl. sup. Demandez formules d'inscriptions et directives.

**Camp CRJ** de vacances, sous tentes, à Oberschefflenz (Wurtemberg), pour élèves de cl. sup.

**Echanges internationaux** d'albums, envois de colis de matériel scolaire de secours (Algérie, Haute-Volta).

**Vestiaire CRJ Vaud** : Réception et envois de vêtements, confection de carrés tricotés pour couvertures (15 x 15 cm).

**Parrainages suisses** : lits ou mobilier pour familles en difficulté.

Renseignements à la Commission CRJ/SPV, téléphone 24 60 00, ch. du Platane 1, Prilly.

### Les flûtes de bambou à l'Expo

Les lundis 25 mai et 28 septembre, à 16 h. 15, au Théâtre des loisirs, auront lieu deux démonstrations susceptibles d'intéresser nos collègues et leurs élèves.

Organisées par la « Guilde suisse des flûtes de bambou », elles seront données par Mme Jacqueline Gauthy-Urwyler, professeur à Lausanne, avec son quatuor de jeunes et un groupe d'élèves de sa classe enfantine, et par Mme Jacqueline Reichel, de Genève, et son orchestre d'enfants.

Que celles et ceux qui seront à l'Expo ce jour-là, avec ou sans leurs élèves, profitent de ces auditions pour se délasser et applaudir nos collègues et leurs petits musiciens.

P. B.

### A propos d'Aigues-Vertes

Il ne m'appartient pas de vous donner le résultat financier de la grande kermesse organisée à Genève en faveur de cette institution. Mais on me prie de vous communiquer que R. Querido, professeur à Michael Hall, école pour enfants normaux, Sussex (Angleterre) donne 4 conférences à l'Université de Genève (salle 59) à 20 h. 30 les mercredis 6, 13, 20 et 27 mai 1964 sur *Les problèmes du XX<sup>e</sup> siècle et la pédagogie steinerienne*.

Il donnera une seule conférence à Lausanne, au Lyceum rue de Bourg, le vendredi 22 mai, à 20 h. 30 également sur *L'enfant, cet inconnu!*

L. Germond.

### Saint-Prex : allocations au Corps enseignant

Indemnité de base :	500.—
Prime de fidélité :	
1- 2 ans	100.—
3- 5 ans	300.—
6- 8 ans	500.—
9-11 ans	700.—
dès 12 ans	900.—

Les années passées dans une autre commune comptent à 50 % pour la prime de fidélité.

Les instituteurs mariés, veufs, les institutrices veuves, divorcées, touchent ces allocations à 100 %.

Les célibataires et institutrices mariées, le  $\frac{2}{3}$  de ces primes.

Augmentation selon indice du coût de la vie de 3 en 3 points la première fois à 208 points.

Décision adoptée par le Conseil communal de Saint-Prex, le 24 avril, sans opposition.

Gaston Pittet.

L'Ecole protestante de Monthey (école officielle), cherche une

#### **institutrice protestante diplômée** semi-enfantine

Salaire mensuel : env. 1100.— francs selon âge et formation, caisse de retraite.

Place stable dans ambiance agréable, locaux modernes, classe d'env. 25 élèves de 5 à 7 ans, 37 semaines d'école/an.

Monthey (8000 habitants) et ses environs offrent de nombreuses et intéressantes possibilités pour cours, concerts, sports d'hiver et d'été, etc.

La commission scolaire attend de ses maîtres, avant tout, un travail pédagogique mais leur offre aussi des possibilités de servir l'Eglise.

Entrée en fonctions : début septembre 1964.

Offres écrites à M. Jomini, pasteur, Monthey, qui renseignera volontiers les intéressés. Tél. (025) 4 22 88.

## GENÈVE GENÈVE

### Séance plénière du 6 mai 1964

#### Faits nouveaux

Bien que veille de l'Ascension, ce mercredi vit accourir moult collègues à la salle communale de Plainpalais, curieux de connaître la bonne nouvelle. Après la lecture du PV-sténogramme de Mlle Vachoux relatif à notre prise de position du 21.11 en ce même local, le président Hutin passe la parole à son prédécesseur Sol-

dini pour l'exposé des tractations qui ont retourné la situation en notre faveur :

1. Envoi à tous les députés d'une documentation circonstanciée, avec chiffres à l'appui ;
- dans le courant de décembre, succession d'entrevues avec les comités directeurs des partis politiques (les socialistes nous reçurent en février) ;
- le Grand Conseil vote le budget le 21 décembre :

c'est la nuit la plus noire de l'année : tout paraît consommé !

2. En janvier 1964, échange de correspondance avec le Conseil d'Etat et M. A. Chavanne, chef du DIP. Il ne nous reste qu'un espoir : la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier le projet du Conseil d'Etat 2695.

— Envoi aux onze membres de cette commission d'un dossier complet de la situation.

3. Entrevue des plus encourageantes avec la dite commission, présidée par M. E. Rebillat, socialiste. Elle semble ébranlée par nos arguments et se rend à l'évidence : *la revalorisation qui nous était accordée par le Conseil d'Etat, répartie sur 3 ans, n'atteignait pas le but proposé* : elle visait trop bas. De ce fait, la marge initiale entre les traitements primaires et secondaires était accrue, *ce qui risquait d'aggraver encore la crise du recrutement des instituteurs.*

4. Les onze se mirent au travail. Ils étudièrent si bien le problème et firent preuve de tant de compréhension à notre égard que, devant l'unanimité de leurs propositions, le Conseil d'Etat a adopté les conclusions de la commission et remplaça son ancien projet par un nouveau, dont nous pouvons être satisfaits. C'est pour nous l'occasion de remercier sincèrement, en premier lieu, la commission dont le rapport emportera la décision du Grand Conseil le 22 ct., et le Conseil d'Etat, — MM. Dupont et Chavanne en particuliers —, d'avoir réparé l'injustice commise à notre égard, en nous accordant une revalorisation équitable répartie sur 2 ans, mais prenant son plein effet déjà en janvier 1965.

#### Remarques

Si nous nous sommes parfois battus avec vigueur, c'est que nous étions forts de notre bon droit et conscients de la situation critique de notre profession. Si critique d'ailleurs que les responsables de l'IP ont jugé urgent de stabiliser une centaine de suppléants et de prendre ainsi la responsabilité d'ouvrir *ipso facto* une seconde voie d'accès à notre enseignement. Nous avons attiré en vain leur attention sur le danger qu'entraînait une telle mesure, mais notre avis n'a pas prévalu, contre l'aspect humain de la question. Tant mieux pour nos collègues suppléants, qui bénéficieront, eux aussi, grâce à nos efforts, d'une substantielle revalorisation, en récompense des services rendus à notre école populaire.

#### Quelques chiffres

Selon les renseignements que nous possédons, voici sur quoi, enseignants primaires et enfantins, nous pouvons compter :

1. Par rapport à ce que nous touchons actuellement, l'augmentation sera, dès janvier 1965, de 19 % pour les traitements bruts initiaux, 12 % pour les traitements maximums.

2. Le tiers de cette augmentation sera versé cette année, avec effet rétroactif au 1er janvier.

3. Le maximum du traitement sera acquis au bout de 20 ans et non plus de 24 ans de service, grâce au

versement de 12 annuités égales consécutives et de deux plus fortes la 16e et 20e années.

4. La marge entre les traitements bruts initiaux primaires et secondaires passera de 46 % actuellement à 32 % en 1965 et de 26 % à 23 % au niveau des traitements maximums.

5. Gain de 2 classes dans l'échelle des fonctions publiques cantonale et municipale, ce qui en début de carrière nous situera à l'échelon des chefs de bureau de l'administration.

En foi de quoi, la résolution ci-dessous a été votée à l'unanimité des membres présents :

#### Résolution

Les membres de l'UIG, réunis en séance plénière le 6 mai 1964, ont pris connaissance des nouvelles propositions du Conseil d'Etat au sujet de leur demande de revalorisation du 6 février 1963.

#### Considérant :

1. Que le Conseil d'Etat a reconnu la légitimité d'une revalorisation matérielle de la fonction d'instituteur, d'institutrice et de maîtresse enfantine à Genève ;

2. que le nouveau projet du Conseil d'Etat accorde aux dits enseignants une augmentation moyenne de 14 % sur les traitements actuels, dont 1/3 en 1964 et 2/3 en 1965, cet échelonnement sur 2 ans étant motivé par des raisons d'ordre budgétaire ;

3. que par conséquent ces mesures entraîneront à partir de 1965 une diminution sensible de la marge existant actuellement entre les traitements de l'enseignement secondaire et ceux de l'enseignement primaire ;

4. que le maximum des nouveaux traitements des enseignants du premier degré sera atteint, dès 1964, après 20 ans au lieu de 24 ans de service.

ILS DÉCLARENT DONNER LEUR ACCORD DE PRINCIPE AU SECOND PROJET DU CONSEIL D'ÉTAT, pour autant que la revalorisation proposée prenne son plein effet dès janvier 1965.

Ils se réservent néanmoins de poursuivre leurs efforts en vue de l'aboutissement des revendications formulées dans leur mémoire du 6 février 1963.

\* \* \*

#### Considération finale

Le nouveau projet du Conseil d'Etat, soumis au vote du Grand Conseil convoqué pour le 22 courant, sera vraisemblablement adopté, du moment que la Commission des onze l'a fait sien. Bien que nous n'aimions pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir occis, nous recommandons à tous nos collègues d'assister, du haut de la tribune de notre Parlement, à cette séance mémorable des représentants du peuple genevois, qui savent prendre leurs responsabilités à visage découvert.

Pour clore ce chapitre de notre activité, constatons que si le comité a pu mener à bonne fin ses démarches dans *le délai d'une année* seulement, c'est grâce à l'outil que l'UIG s'est forgé : son centre d'information de Vernier. N'oubliez pas non plus d'alimenter le fonds de lutte UIG, CCP I 2658 !

E. F.

## NEUCHÂTEL

#### Anniversaire

Notre ancien collègue chaux-de-fonnier, M. André Pierrehumbert, en retraite à la Béroche, vient de célébrer ses quatre-vingts ans.

Il nous souvient des belles années de sa présidence à

la grande section montagnarde auxquelles il sut donner un lustre artistique remarquable que nous évoquons avec une certaine nostalgie... Nous nous rappelons aussi sa brillante causerie sur l'enseignement de la rédaction française présentée aux conférences officielles, ainsi que les témoignages élogieux donnés à



son enseignement. Il est l'auteur de nombreux poèmes : « Les ferveurs », « La Mosaïque », « Les Béatitudes », « Offrandes », « Elégies » et des festivals « Léopold Robert » et « Saisons fleuries » très applaudis, que le Congrès de la SPR eut le privilège d'entendre, « Chante ton vallon », « Terre neuchâteloise ».

Depuis vingt-cinq ans, M. Pierrehumbert est installé à Sauges où il soigne sa vigne tout en prêtant une oreille attentive à la muse qui lui dicte toujours ses vers.

A ce collègue fin et distingué, qui a honoré le Corps enseignant neuchâtelois, nous souhaitons encore de longues années à vivre dans cette charmante région qui lui fut source abondante d'inspirations.

W. G.

## Félicitations

Notre collègue de Bevaix, M. Jean-Michel Zaugg, vient d'accéder au poste important de directeur des études pédagogiques à l'Ecole normale, en remplacement de M. A. Ischer appelé à l'inspection. Il le doit à ses mérites professionnels, aux études supérieures qu'il a poursuivies, à un caractère bien trempé. Nous le félicitons vivement de cette flatteuse nomination et lui présentons nos vœux les meilleurs pour sa nouvelle activité où nous ne doutons pas que ses qualités lui assureront une pleine réussite.

W. G.

## Appel

Les collègues qui ne conservent pas l'« Educateur » et qui consentiraient à se dessaisir des numéros qui contiendront le compte rendu du voyage à Rome, à l'intention de bon nombre de retraités qui ne reçoivent pas notre journal et qui y participaient, seraient très aimables de les envoyer à W. Guyot, G.-Perrenoud 40, Le Locle. Merci !

## Tous les chemins mènent à Rome !

Préparée avec talent par M. Willy Guyot, la course du 7 au 14 avril 1964, a réuni quarante-sept participants : deux sœurs de St-Loup, leur amie, un Jurasien et des Neuchâtelois.

Bons cars des Wittwer. Le grand est conduit par M. Henchoz et le petit, par M. Grossenbach, deux as !

M. Jeanneret, inspecteur, transmet, excellemment la riche documentation préparée, aux voyageurs du petit car.

Mardi, le temps est gris, légèrement pluvieux. Près de Corcelles, déjà, un camion et sa remorque sont définitivement tordus. Vaud n'est que routes ouvertes ! Des hommes en ciré jaune, des bulldozers s'affairent, sous le signe de la proche exposition. Lausanne se surpasse : embouteillage à Chauderon ! Léman gris, dans un des plus beaux paysages du monde. Les forsythias flamboient, un éclaircissement s'amorce, salué par la flamme de la Raffinerie du Rhône.

Formées des alluvions du St-Barthélémy, les pinèdes du Bois-Noir précèdent Martigny, avec sa belle place, aux quatre rangs de platanes. Verrière de l'hôtel de ville splendide : « aux montagnes, s'accoudant, un dieu chevelu : le Rhône ! »

Fraternisation des deux cars, puis amorce de la grimpe du Grand-St-Bernard (42 km). Pays gris et roux, brouillardoux, aux bourgs accrochés à la pierre. Viaduc en construction au Brocard. De la neige sur le Catogne, Dranse presque sèche. Etroite route de Napoléon ! Un mulet pourtant...

Orsières, où les maisons neuves côtoient les mazots, enroulés autour du vieux clocher crénelé.

Fraises et vignes alternent. Zigzags. Sablières, pins, mélèzes, lourds de neige. Juste après Bourg-St-Pierre à gauche, entrée dans la galerie ajourée de cinq kilomètres. Paiement des taxes (140 fr.) passage des douanes et polices des deux pays. Un Italien souriant se faufile à grand-peine, entre les banquettes. « Treppe spaghetti ! », lance une loustic.

Le tunnel de 6 km est incurvé, pour empêcher l'éblouissement. Tous les 3 mètres, des bouches d'aération. Tout est parfait, nous sommes très impressionnés. Le génie humain est beau quand il s'applique à réunir des mondes...

(à suivre)

# DIVERS

## Camp des éducateurs et éducatrices

du 15 au 20 août 1964

Invariablement, chaque année, le mois d'août ramène sur la colline de Vaumarcus tous ceux et celles qui conscients des vraies valeurs de la vie, désirent s'enrichir au contact des autres. Le Camp des éducateurs et éducatrices est ouvert à tous les hommes et femmes qui assument des responsabilités à l'égard de leurs semblables : parents, assistantes sociales, infirmières, pasteurs, médecins, maîtres à tous les degrés de l'enseignement, responsables de l'église, etc. Il s'adresse aussi à tous ceux qui sentent simplement le besoin de se renouveler. Il offre l'occasion de s'instruire, d'échanger idées et pensées profondes, de nouer de belles amitiés. Des conférences variées suivies de discussions, des moments de recueillement et de musique, des jeux, des promenades font, des quelques jours passés sur la colline, un enchantement continu. Ce qui en souligne le

charme et la détente, c'est la liberté laissée à chacun de participer ou non aux diverses activités du camp.

Cette année, Mme Ella Maillart nous entraînera au Népal. M. le Dr. J.-D. Buffat nous fera part de sa grande expérience des malades et maladies. Les problèmes d'éducation parmi les noirs d'Haïti seront soulevés par M. J.-L. Loutan. Les religions non chrétiennes seront évoquées par M. E. Rochedieu. M. Jacques Piccard nous parlera de l'exploration sous-marine et de ses répercussions. Enfin Mme N. Mertens nous emmènera dans le monde enchanté de la poésie.

Admirablement situé sur les rives du lac de Neuchâtel, Vaumarcus vous attend.

Tous renseignements et programmes seront donnés par les responsables du Camp des éducateurs et éducatrices :

M. Roland Curchod, chemin de Chissiez 7, Lausanne, tél. (021) 28 05 96 ;

Mme Dolly Vuataz, Chemin de Büren 13, Aire, Genève, tél. (022) 34 03 04.

Un but pour votre course d'école:

## St-Cergue - La Dôle

1043 m.

1680 m.

par le chemin de fer NYON - ST-CERGUE - MOREZ  
Nyon, tél. 9 53 37

### Télesiège de la Barillette

permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)

### Administration Cantonale Vaudoise

Le poste suivant est actuellement au concours :

#### éducateur

aux Etablissements de la plaine de et à Orbe

Prière de consulter les conditions spéciales  
dans la Feuille des avis officiels du canton de  
Vaud du mardi 5 mai 1964.

Office du personnel.

### Votre agent de voyages

VOYAGES  
**LOUIS**  
NYON-LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77

Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 9 51 49

Tous les services d'agence

Plus de trente années d'expérience dans les voyages  
et excursions par autocars

Pour tous vos déplacements  
vos transports internationaux  
vos camionnages et déménagements  
adressez-vous à

## LAVANCHY S. A.

Transports et voyages internationaux

### LAUSANNE

Agences à Vevey et Morges

Voyages

15, rue de Bourg, tél. 22 81 45

Transports

88, rue de Genève, tél. 24 32 32

## auberge

Nos bonnes spécialités de campagne  
Les vins de la Ville de Lausanne  
Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04  
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

## du chalet-à-gobet

## LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive  
des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques.  
Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires.  
Phlébites.

### RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains  
de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal.  
Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.

Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche.  
Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

## COURSES D'ÉCOLE

Demandez-nous un devis, cars de 10 à 38 places.  
Personnel de toute confiance.

### Autobus Lausannois

rue Centrale 1  
tél. 24 93 10  
Lausanne

## Occasion

Le collègue Jean-Luc Perret, parti en mission pour le  
Cameroun, céderait un projecteur-ciné « Agfa » 8 mm.,  
à l'état de neuf, qu'il n'a pu emporter (180 fr.).

Faire offres à son frère, F. Perret, Valangines 4, Neu-  
châtel, tél. (038) 5 74 28.

## la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

### Parlons français

Donner lecture du *procès-verbal* de la dernière assemblée et non du *protocole*.

A cette époque où nous arrivent nombreux les comptes rendus des assemblées générales, nous sommes amenés fréquemment à remplacer par *procès-verbal* le substantif impropre *protocole* qui nous vient en droit ligne du vilain terme allemand « *protokoll* ». En langue allemande, ce mot germanisé s'utilise indifféremment dans le sens du mot français *procès-verbal*. En langue française, le *protocole* est réservé aux séances diplomatiques.

Le *protocole* énumère les règles du cérémonial à observer dans les affaires de diplomatie, dans les écrits de toute sorte employés dans les relations officielles entre Etats et entre ministres publics, lors de la réception des chefs d'Etats. Le chef du protocole est le chef du bureau affecté à ce service. Le *protocole* mondain indique les règles à mettre en pratique dans les relations publiques.

En revanche, le secrétaire d'une assemblée dresse le *procès-verbal* de ce qu'il a vu, entendu et constaté dans l'exercice de ses fonctions. Il donne lecture du *procès-verbal* de la dernière assemblée.

*Messenger Raiffeisen.*

### EXPOSITION NATIONALE SUISSE LAUSANNE 1964

#### Service d'information

#### Une bonne aubaine

Les 28 000 écoliers et écolières du pays qui ont véritablement contribué au succès du Reportage national ont reçu un insigne spécial qui leur accorde le libre parcours sur le monorail. Ils apprendront avec plaisir que ce même insigne leur vaut le droit de libre parcours sur le télécanaapé également.

### DE BEAUX TRAVAUX COLLECTIFS

On distingue, en classe, trois formes de travail : les activités collectives, les occupations individuelles et les recherches en équipes.

La première de ces formes a prévalu à travers toute l'histoire de l'école ; les deux autres, prônées par les théoriciens de l'éducation naissent à peine.

Le travail collectif, d'ailleurs, mérite-t-il son nom ? Sauf dans des cas privilégiés, cet effort d'une communauté tendue vers le même but n'existe guère et le train-train ordinaire de l'école peut être qualifié de travail individuel (et non individualisé) dans un cadre collectif.

Voici deux exemples (il y en aurait d'autres), d'activités de classe véritablement collectives :

A F..., gros village industriel, véritable « capitale » de l'ébauche de la montre, toute la population adulte travaille en fabrique. Belle occasion, pour les trois instituteurs du lieu, d'orienter le « Reportage national enfantin » organisé par l'Expo vers le thème : « L'horloger de demain présente l'horlogerie d'aujourd'hui » et découper cette vaste enquête en septante-huit tâches pour leurs septante-huit gosses ! Mais la complexité du sujet, le nombre des collaborateurs allait fatalement donner à la réalisation graphique du travail des dimensions peu ordinaires (12 mètres sur 2 mètres) dépassant les normes imposées aux classes qui participent à ce reportage. Reçu hors-concours par le jury, ce travail est exposé dans la galerie du Palais de Beaulieu.

L'ordonnance des panneaux, leur ordre de succession sont, bien entendu, l'œuvre des maîtres ; mais tout le détail de ce travail d'une extraordinaire richesse c'est l'apport des enfants qui, s'étant mués en enquêteurs, ont été reçus en fabrique, ont dessiné, photographié, mené des interviews, emporté des « pièces ». Tous ces apports, disposés harmonieusement sur la longue bande murale constituent un émouvant document qui, entre autres, aura appris aux enfants à connaître le dur labeur de leurs parents.

L'idyllique localité de B... a été choisie, par l'Expo, en qualité de village-témoin pour le stand de l'agriculture et les écoliers ont été conduits à réaliser une fresque monumentale (12 mètres sur 3 mètres) devant servir à la décoration du pavillon. Ici aussi, si l'ordonnance générale de la composition (rais de soleil qui s'élargissent et déterminent le zonage coloré et l'unité d'une fresque traitant, par tranches altitudinales, du lac à la montagne, de tout le paysage local) est due au maître qui a d'ailleurs retenu bien des suggestions d'enfants, le travail pictural a été laissé à leur entière responsabilité. Miniaturistes, ils ont soignés, et combien naïvement, et combien poétiquement, le détail ! les poissons dans l'eau, les vigneron dans leurs vignes, les paysans dans leurs champs, les trains qui passent, la circulation le long de la grand-route, les maisons du village, les bûcherons dans les clairières de la forêt, les arbres et les bêtes !

Ils ont dessiné et peint avec amour leur terre, leur village. Ne manquez pas, à l'Expo, d'admirer cette fresque, si harmonieuse dans son ensemble, si riche de détails.

C'est cela, le véritable travail collectif : la coopération d'un grand nombre de forces indépendantes et autonomes. Sur un plan plus modeste et même pour les activités formelles, il constitue une belle expérience scolaire.

*A. Ischer.*



## Centre d'intérêt

Destiné à toutes nos collègues des classes enfantines et semi-enfantines qui, avec grande patience, ont attendu leur jour !

### Matières à travailler dans ce centre d'intérêt

**Leçon de choses :** observation du papillon, le machaon. Expérience à tenter : le développement de ce papillon, de son stade larvaire à son stade final.

**Histoires de papillons ; Chants ; Poèmes ; Travaux manuels ; Gymnastique ; Calcul et pré-calcul.**

### La leçon de choses

#### Sources de documentation

« Les merveilles de la nature » (Parker) ; « Papillons de jour et de nuit » (Payot) ; « Coléoptères et autres insectes » (Payot) ; « Les insectes » (P. A. Robert) ; « Les insectes » (J. Holland et R. James) ; « Jolis papillons » (R. Chappuis).

Il faudra profiter d'un jour de soleil, afin de faire découvrir à vos enfants les papillons dans leur cadre naturel. Organisez, si les conditions le permettent, une chasse aux papillons, ou un petit concours récompensant l'enfant qui aura repéré le plus grand nombre de papillons d'espèces différentes.

Vers le début du mois de juin, récoltez, sur des feuilles de carottes, des larves ou des chenilles du machaon. Déposez-les dans un bocal avec quelques feuilles de carottes, que vous renouvellez assez souvent. Ces chenilles, vertes et tachetées de noir et jaune, ont huit paires de pattes ; grâce à leurs fortes mâchoires, elles dévorent les feuilles de carottes et font de gros dégâts dans les jardins. Après trois semaines elles se fixent à une branchette et se transforment en chrysalide. Dès cet instant, il faudra vous armer de patience, car cette chrysalide s'immobilisera pour plusieurs semaines, si ce n'est, parfois..., pour tout l'hiver.

Il vaut cependant la peine de patienter, car un jour, sa peau se fendra sur le dos, laissant apparaître un superbe papillon noir et jaune, moiré de rouge et bleu. Déposez votre bocal sur le rebord de la fenêtre et vous assisterez à son premier envol dont la beauté vous récompensera de toute cette longue attente.

#### Petit pliage

Un carré de papier glacé de 15 cm de côté. Plier les axes, retourner la feuille, plier les diagonales. Rapprocher les 2 ext. d'un axe et plier comme fig. 1. Replier les coins AB au point C. Plier DE et DF sur DC (fig. 2) ; ouvrir ces 2 plis ; plier de même CF sur CD et CE sur CD, ouvrir le grand triangle GCH restant bien posé à plat sur la table. Relever et rassembler les pts F et E vers le haut. On obtient les pattes (fig. 3). Retourner le pliage, marquer à fond les plis des ailes et des pattes ; on obtient le papillon !

## Les papillons

Ce papillon ne vivra que deux ou trois semaines. Avant de disparaître à jamais, il pondra 2 à 300 œufs jaunâtres sous les feuilles de carottes, à l'abri du soleil et de la pluie. Et 15 jours après, le cycle recommence.

Dès le mois de juin, mettez-vous donc à la recherche commencera avec la naissance des larves.

De ces chenilles, récoltez de nombreuses images de papillons de toutes espèces et, au besoin, faites un schéma au tableau noir représentant clairement les différentes parties du papillon.

### Histoires de papillons

La bonne fortune du liseron (prochain numéro) ; Le rhinocéros et la chenille (NPCK 24 contes d'animaux, vol. 2) ; La petite limace (Bois charmant).

### Poèmes

#### La chenille

Une chenille  
dans cette boîte  
en son cocon  
s'est enfermée.  
On me dit  
qu'un papillon  
en sortira.  
On verra...

#### Qu'a donc le papillon ?

Qu'a donc le papillon ?  
Qu'a donc la sauterelle ?  
La sauterelle a l'herbe  
et le papillon l'air.  
Et tous deux ont avril  
qui rit dans le ciel clair.

(Victor Hugo)

#### Le papillon

J'ouvre mes ailes  
et je vole dans le bleu.  
Je me pose sur une fleur  
et je bois une larme  
qui brille dans son cœur.

#### Prière

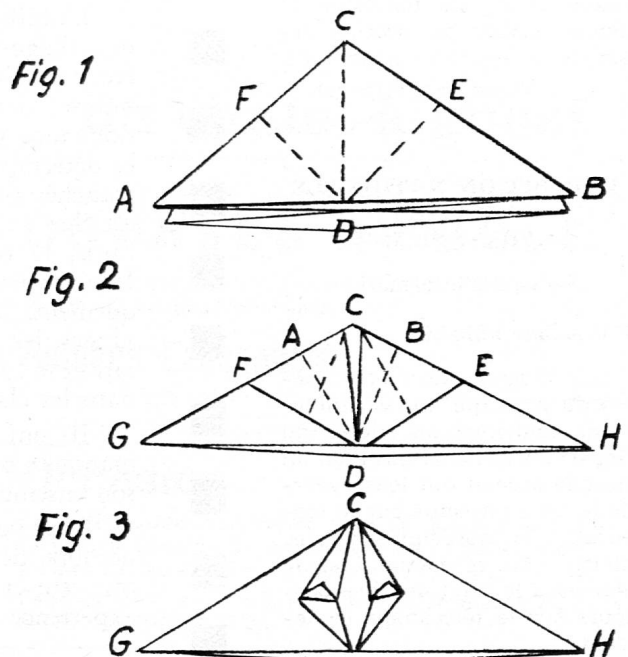
Petit papillon rose  
Petit papillon bleu  
Allez dire au Bon Dieu  
Merci pour toute chose.  
Soyez mes messagers,  
Je ne sais pas voler.

(Poèmes pour Christine)

*Papillons.* (Usabelle Jaccard) des 32 poèmes.

### Chantons les papillons

Il faut te marier, papillon... des « Rondes des chansons » ; Un papillon rose sur une rose... des « Miniatures » ; Papillons... de Pierre-Alain.



**Fabriquons des papillons** (travaux manuels)*Mosaïque*

Découpez des carrés de papiers couleurs d'un  $\frac{1}{2}$  cm<sup>2</sup>. Disposez-les sur un fond noir en donnant la forme du papillon puis collez.

Utilisation éventuelle des bandes de tissage pour les carrés.

*Frise murale*

Fond de papier noir, fleur et feuillage de papier glacé couleur, découpez ou déchirez, puis collez. Disposez des papillons colorés, puis découpés, ailes ouvertes ou repliées. Ne les faites tenir que par leur corps, cela donnera ainsi plus de relief à votre frise.

*Mobile*

Rotin très fin pour la carcasse du papillon et papier de soie de couleur pour les ailes.

*Coloriage*

Remplissage de formes... de papillons.

*Guirlandes*

Pliez en accordéon une bande de papier de 5 x 30 cm, découpez un  $\frac{1}{2}$  papillon, puis dépliez... A vous la surprise !

**Gymnastique**

*Gymnastique...* du papillon.

*Mise en train :* Le vol des papillons.

Courir librement dans la salle en suivant le rythme des tambourins. Vol gracieux et léger, bras tendus à la hauteur des épaules. Varier la vitesse, la direction du vol. A hop, les papillons se posent sur la fleur de leur choix en s'accroupissant au sol.

*Vol dans le jardin.* Quelques camarades représentent des fleurs, des arbres, des obstacles. Les papillons voltigent d'une fleur à l'autre en sautant par-dessus ces camarades accroupis ou passent entre leurs jambes écartées.

*Education du mouvement et de la tenue*

a) Nous partons à la chasse aux papillons, marchons comme des petits nains, accroupis, mains sur les genoux.

b) Voilà un papillon. A hop, nous nous étirons, cherchant à l'attraper. Hélas ! il est déjà trop tard. Repartons donc comme des petits nains et guettons le passage du suivant.

c) Soudain, sous les plans de carottes, nous apercevons un escargot. Comme il envie le vol gracieux et léger du papillon ! Imitons-le.

Ex. : A genoux, torse fléchi, la tête repose sur les genoux. Étirons-nous à la position couchée faciale, mains aux épaules, redressons la tête puis tendons les bras en avant, en haut. Revenons à notre position de départ.

d) Un superbe papillon, couleur de feu se pose sur un trolle. Une rose, sa voisine, s'extasiant sur la beauté de ce visiteur, ne résiste pas à l'envie de lui faire une révérence. Le papillon comprendra-t-il cette invitation ?

Ex. : Debout, jambes écartées, replions le torse en avant, bras pendants vers le bas. Balançons-nous de gauche à droite : 1, 2, 3, 4. On se relève, 5, 6, puis l'on recommence.

e) Le papillon a compris la parade. Très empressé, il se lance à la conquête de son admiratrice, la rose.

Ex. : Courons en lançant les jambes tendues en avant, bras tendus de côté, à la hauteur des épaules.

*Engins*

1. Une chenille se promène sur la tige de la rose.

Ex. : Glissez d'un bout à l'autre du banc en vous tirant par les bras tendus en avant.

Idem sur le dos.

2. Notre chenille rencontre le papillon !

Ex. : Deux élèves marchent à la rencontre l'un de l'autre sur le banc, se croisent, sans descendre.

3. La chenille, elle aussi conquise par le papillon couleur de feu, manifeste son admiration.

Ex. : Couché en travers sur le banc, levez les bras en avant en haut en vous étirant et les abaissez. Le faire aussi en frappant dans les mains.

*Jeux*

*Quel papillon n'a pas trouvé sa rose ?* (2 c'est assez, 3 c'est trop.)

Les élèves sont dispersés dans la salle par groupes de deux. Ils se donnent les mains, face à face. Un papillon est poursuivi par son rival, il se réfugie donc entre les fleurs (formées par les groupes d'élèves) se mettant ainsi à l'abri de son ennemi. L'enfant a ainsi la possibilité de faire partir l'un de ses camarades, en l'occurrence celui auquel il tourne le dos. Le papillon peut compliquer la course en se plaçant transversalement entre les fleurs. Il laisse son poursuivant se rapprocher, puis tourne rapidement le dos à l'une des fleurs qui doit s'enfuir aussitôt.

**Calcul**

Il sera possible d'utiliser également les papillons lors d'additions ou de soustractions concrètes.

Utilisons les ailes des papillons pour les livrets 2 et 4, et les pattes pour les livrets 3 et 6.

*Pré-calcul*

Confectionnez quelques papillons à l'aide de cure-pipe et de raphia.

Peignez quelques fleurs, sur un fond de gazon.

Questions à poser à l'enfant :

Mets *autant* de papillons sur les fleurs qu'il y en a sur le gazon.

Mets *plus* de papillons sur les fleurs que sur le gazon.

Ne mets *aucun* papillon sur les fleurs et *tous* sur le gazon.

Par cet exercice, les enfants acquerront la notion des termes, beaucoup, peu, plusieurs, quelques, tous, autant, aucun, plus, moins...

Nous vous souhaitons bonne chance, chères collègues, et surtout beaucoup de patience.

*Le Comité des  
Educatrices des petits.*

**Café du Torrent Yverne**

F. Borloz

Sa cuisine

Sa cave

**Cinéma**

A vendre, à prix très avantageux :

1 projecteur cinématographique « Micron XXV », 16 mm, sonore.

1 projecteur cinématographique « Kodascope Pageant », 16 mm, sonore.

1 écran perlé 210 x 160 cm.

1 caméra « Revere » à tourelle (3 objectifs).

1 appareil photographique « Contaflex ».

1 projecteur avec diapos. et films-fixes, lampe 500, ventilateur.

Téléphone : (032) 2 84 67.

## Lettre chargée aux enfants des villes

Malheureux enfants des villes ! C'est à vous que j'ai deux mots à dire.

Quelles vastes maisons locatives on construit aujourd'hui ! Avec, par devant, de charmants coins de gazon et des petites fleurs.

Qui, bien sûr, ne sont pas faits pour les petits pieds ravageurs. Pas plus que les barres d'étendage ne sont faites pour s'y balancer. Pas plus que les beaux corridors tout neufs ne sont faits pour être salis par de petites chaussures boueuses, leurs murs par des petits doigts douteux.

Souvenez-vous, enfants, ne perdez jamais de vue que le gérant de l'immeuble a accepté de signer le bail de vos parents par pure gentillesse, « bien qu'ils aient des enfants » ! Et si le concierge est payé pour l'entretenir, ce n'est pas une raison pour salir la maison. Si le jardinier est payé, ce n'est pas pour s'occuper continuellement du jardin.

Et puis, souvenez-vous aussi, enfants, que vos parents ont assez de démêlés avec le concierge de l'immeuble qu'ils habitent sans que vous alliez encore vous mettre à dos celui de l'immeuble d'à côté, sous prétexte que vous y avez un gentil petit camarade de jeu.

Enfin, sachez, enfants, que vous êtes indésirables devant les maisons, derrière les maisons, sur les trottoirs où vos trottinettes et vos tricycles contraignent les passants à se desserrer ; que vous êtes indésirables sur les routes, réservées aux automobiles. Souvenez-vous que vos cris impatientent les voisins, le matin, à l'heure des repas, à celle de la sieste, l'après-midi et dès la tombée de la nuit. Souvenez-vous qui si vous déplacez quelques graviers de l'allée bien ratissée, Monsieur Croquemitaine vous tirera les oreilles.

Enfin, enfants de cet univers concentrationnaire d'aujourd'hui que sont les grands complexes immobiliers, ne perdez jamais de vue que vous êtes tout bonnement indésirables et qu'on vous tolérera à la rigueur dans la mesure où vous saurez imiter à la perfection vos poupées de cire ou de plastique...

Poupées que vous ne devez en aucun cas laisser traîner autour de l'immeuble, sous peine de les voir confisquées, et vos parents dûment chapitrés par ces redoutables Jupiter des temps modernes que sont les gérants et les concierges, souvent mandatés par un groupe de locataires (sans enfants) auxquels vous « tapez sur les nerfs ».

Voilà la toute petite chose que j'avais à vous dire :

Enfants d'aujourd'hui, misérables petits citadins, soyez des anges... Ou allez au diable !

Gulliver (Coopération).

Merci à Gulliver (ce n'est pas celui de l'Expo), merci à « Coopération » pour leur généreuse intervention que l'« Educateur » se doit d'appuyer avec la plus grande fermeté. Le scandale des places de jeux inexistantes dans trop de quartiers surconstruits ne saurait laisser indéfiniment le Corps enseignant sans réaction.

Dans ma ville, les hasards de l'organisation ont voulu que soient réunies ce printemps dans le même groupe scolaire deux classes enfantines recrutant leurs

élèves dans deux quartiers bien caractérisés : l'une dans les blocs juxtaposés du secteur industriel, l'autre dans la zone verdoyante des villas périphériques. A ma première visite, après deux jours d'école, la différence de qualité nerveuse de ces petits m'a singulièrement frappé : bougeotte excitée et appels incessants des premiers à la maîtresse, vivacité attentive et d'emblée canalisée des autres. Comme il s'agissait d'élèves « bruts » et que ni les maîtresses, ni les programmes, ni les méthodes ne pouvaient être mis en cause, le fait était révélateur et j'aurais voulu conduire dans ces classes les biens intentionnés qui trouvent probablement plus aisé d'incriminer l'enseignement primaire que de proposer des mesures législatives réservant enfin, pour nos enfants, dans nos villes inhumaines, l'air et l'espace.

J. P. R.



### Du travail pour les assurances

1963 a été une année coûteuse pour les compagnies suisses d'assurances. Non seulement le nombre des sinistres a été très élevé dans les assurances-choses, accidents et responsabilité civile, mais quelques-uns d'entre eux ont pris des proportions catastrophiques. Rappelons, à titre d'exemple, la chute de la Caravelle de la Swissair, à Dürrenäsch.

Mis à part ces quelques cas exceptionnels, on relève des charges particulièrement élevées pour les assurances du fait des rigueurs de l'hiver 62/63 ; dégâts de gel, dégâts d'eau au moment de la fonte et incendies dus à des fourneaux surchauffés ont eu pour conséquence une forte augmentation des prestations versées par les assurances. La haute conjoncture a aussi contribué à multiplier les sinistres, dont les causes premières sont la fatigue ou l'inexpérience du personnel, résultats de la suroccupation. Inattentions, non observation de prescriptions de sécurité, négligences dans toutes les branches de l'activité économique ont entraîné pour les assurances le versement d'indemnités se chiffrant par millions de francs.

### Tassement dans la construction de logements

Pour la première fois depuis plusieurs années, on a noté l'an dernier un ralentissement dans la construction de logements. Alors que dans les 499 communes

**Hôtel Europe**

Restaurant ●

**Montreux**



suisses de 2000 habitants et plus le nombre des logements terminés avait dépassé celui de l'année précédente de 38 % en 1960, de 9 % en 1961 et de 1,7 % en 1962, on a noté une diminution de 3,7 % pendant le premier semestre de 1963. C'est évidemment un effet des mesures prises pour lutter contre la surexpansion en 1963 déjà, mesures décidées par l'économie privée, agissant hors de toute pression de l'Etat. Dans les grandes villes, le fléchissement est encore plus sensible, puisqu'on a relevé une diminution de 16 % de janvier à novembre 1963. Mais les mesures prises par l'économie n'en sont pas les seules responsables. On construit aussi moins dans les grandes villes parce qu'il y a peu de terrains disponibles et que l'effort de construction se déplace de plus en plus vers les communes suburbaines.

### Comptes de ménage

Chaque année, l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et métiers et le travail publie une étude sur l'évolution des comptes d'un certain nombre de ménages d'ouvriers et d'employés suivis de près, année après année, par les enquêteurs. Cette étude permet de déceler le sens de l'évolution qui se produit dans l'assiette des comptes d'une famille moyenne. La dernière en date de ces études, celle relative à 1962, a récemment paru. Elle nous montre d'une part que la proportion des dépenses d'une famille affectée à l'alimentation a diminué régulièrement depuis des années. En 1921, l'alimentation représentait le 45 % des dépenses totales (il s'agit là d'une moyenne); en 1938, la proportion était tombée à 34,4 %, puis à 33,1 % en 1950, à 31,9 % en 1956 et, enfin, à 27, 7 % en 1962 pour les ménages d'ouvriers et à 22,3 % pour les ménages d'employés. Cette diminution est un reflet de l'amélioration du standard de vie. Celle-ci apparaît également dans l'accroissement progressif des dépenses pour l'hygiène, pour la culture, les distraction, les voyages. Une augmentation à souligner est celle des dépenses pour les assurances. En 1921, avec 3,5 % du total des dépenses d'un ménage, les assurances venaient en neuvième rang. Elles occupent actuellement la seconde place dans le budget familial, avec une proportion de 12,8 %.

### Radio et télévision

A la fin de 1963, on comptait en Suisse plus d'une concession de radio, télédiffusion ou rediffusion pour quatre habitants, soit 1 155 991 concessions de radio, 392 315 de télédiffusion et 34 940 de rediffusion. Total : 1 585 246 concessions pour 5,5 millions d'habitants.

En ce qui concerne la télévision, on constate une rapide augmentation du nombre des concessions. Avec 10 053 nouvelles concessions en décembre, le nombre total en a été porté à 366 129 à la fin de l'an, dont 262 866 en Suisse alémanique, 84 240 en Suisse romande et 19 023 au Tessin.

## La Joie de Lire

Bourg-de-Four 38 - GENÈVE

Spécialiste des livres d'enfants

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE - LIBRAIRIE D'ENFANTS

## Bibliographie

*Psychologie et éducation* par C.G. Jung, Buchet-Castel, Paris, 1963. 266 pages.

Ce volume n'est pas une création originale. Il se compose d'une suite d'articles publiés entre 1910 et 1945. Certains ont été profondément remaniés par l'auteur, d'autres, au contraire, sont restés dans la forme même qu'il leur avait donnée lors de la première rédaction et sont autant de « pierres miliaries » qui permettent de connaître l'évolution de sa pensée.

Le premier chapitre, qui occupe près de la moitié du livre, s'intitule « Psychologie analytique et éducation ». Jung y explique sa méthode en la distinguant de celles de Freud et Adler. Il reconnaît cinq groupes principaux de troubles psychiques : la déficience mentale, la déficience morale, l'épilepsie, la névropathie et les psychoses. Ceux-ci peuvent s'expliquer par des troubles physiologiques mais ils sont dus, le plus souvent, à une attitude fautive des parents ou des éducateurs. Comment ne pas approuver Jung quand il affirme que : « ...Le pédagogue devrait faire attention à son propre état mental, afin de voir d'où proviennent les difficultés qu'il rencontre avec les enfants qui lui sont confiés. Il se peut fort bien qu'il soit lui-même la cause inconsciente du mal. » Ou encore : « La déficience éducative et l'inconscience des parents agissent plus énergiquement que les conseils, commandements, punitions et intentions de meilleure ou de moindre qualité. Mais ce qui est le plus dévastateur, c'est que les parents attendent de l'enfant qu'il réussisse mieux qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes ».

Les autres études portent sur les conflits de l'âme enfantine, la rumeur, l'importance du père, l'enfant doué.

Comme dans toutes ses œuvres, Jung ne se borne pas à des considérations théoriques. Il les éclaire de nombreux exemples tirés de son expérience de praticien. Nous comprenons ainsi mieux ce qui fait la valeur de son œuvre : son refus de se soumettre à une théorie, si séduisante soit-elle, et son désir d'étudier chaque cas sans idée préconçue.

F. B.

## V • i • t • a • m • i • n • e • s

*Nous cherchons notre bonheur hors de nous-mêmes, et dans l'opinion des hommes que nous connaissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices et de préventions. Quelle bizarrerie !*

La Bruyère.

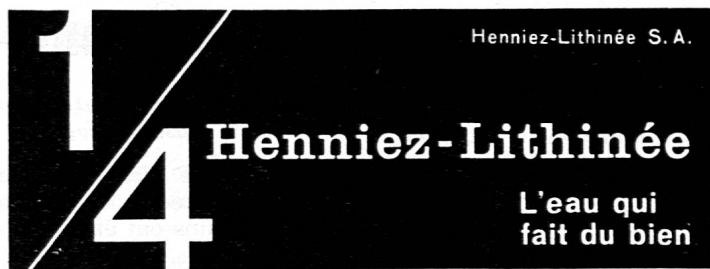
*« Jeunes gens, ne l'oubliez jamais, le succès n'est une réussite que lorsqu'il est un point de départ ».*

Général de Gaulle,

lors d'une distribution de prix en 1947.

## Quelle famille

de langue française avec enfants prendrait ma fille de 15 ans du 6 juillet au 8 août (vacances d'été) pour se perfectionner dans la langue et aider au ménage ? (Event. leçons privées.) Offres avec prix de pension à **E. Bolliger, Lehrer, Rothrist/AG** Tél. (062) 7 38 56.



Voyage d'été organisé  
à l'intention du Corps enseignant

## Yougoslavie

du 12 au 26 juillet

Venise (hôtel) — Trieste - Rijeka (car)  
Rijeka - Korôula (bateau)  
Korôula — hôtel — plage — 7 jours  
Excursions à Lumbarda et Orebie  
Korôula - Dubrovnik (bateau)  
3 jours à Dubrovnik — hôtel — plage  
Excursion au Monténégro (car)  
Retour à Venise par mer.

Prix : 545 francs dès Lausanne.

Renseignements et inscriptions

<b>Voyages Mme A. Borel</b>	<b>Roger Gfeller</b>
Charmilles 9	Batelière 12
Prilly/Lausanne	Lausanne
Tél. (021) 25 96 07	Tél. (021) 26 53 38

Pour vos vacances,  
pour vos voyages,  
par fer, air ou mer,  
adressez-vous à :

### VERON-GRAUER S. A.

22, rue du Mont-Blanc, Genève. Tél. (022) 32 64 40

**BANQUE B G  
GENEVOISE C C  
DE COMMERCE  
ET DE CRÉDIT**

Genève rue Diday 2

Agences à **Versoix**  
**Vésenaz**  
**Petit-Lancy**  
**Grand-Lancy**  
**Vernier**

Case postale Stand 155  
Téléphone 24 22 60  
Adr. télégr. Bancocred  
Télex 22 320 et 22 951  
Genève

## PAPETERIE de ST-LAURENT

*Charles Kriez*

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

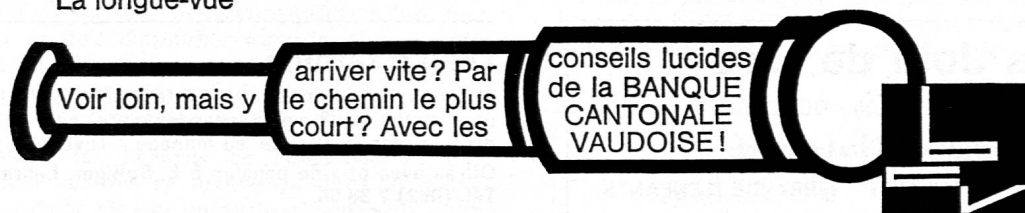
Satisfait au mieux:  
**Instituteurs - Etudiants - Ecoliers**

## Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

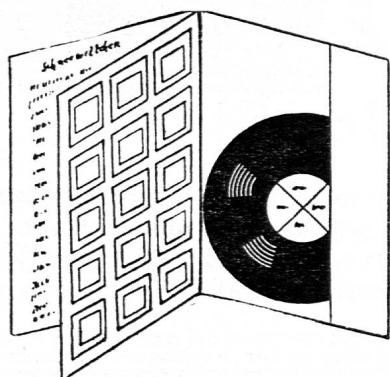
Edouard Strange, propr.

La longue-vue



# Livre-Dia-Disque

Une remarquable réalisation  
audio-visuelle de :



qui se compose de :

Un livre illustré avec le texte du disque

Un disque 45 tours 17 cm. avec musique  
et dialogue

18 diapositives en couleurs 5 x 5 pour la  
projection

Chaque diapositive illustre le disque, et la synchronisation entre le disque et les diapositives est très simple grâce au texte imprimé sur le livre.

**Pour petits et grands**

**C'est mieux et moins cher que le cinéma !**

**COLLECTIONS DISPONIBLES**

- ENF 05-45 **CENDRILLON**, Conte de Perrault  
Musique de Gérard Calvi, raconté par J. P. Cassel  
Diapositives suivant dessins originaux de Hilda Boeglen
- T.M. 14509 **LE PETIT CHAPERON ROUGE — LES TROIS OURS**  
Musique de Dino Castro, raconté par Loleh Bellon  
Diapositives suivant dessins originaux de Rina Rio
- T.M. 14507 **PINOCCHIO**  
Musique de Dino Castro, raconté par Daniel Gelin et Loleh Bellon  
Diapositives suivant dessins originaux de Rina Rio
- T.M. 14506 **ALI BABA ET LES QUARANTE VOLEURS**  
Musique de Dino Castro, raconté par Daniel Gelin  
Diapositives suivant dessins originaux de Hilda Boeglen
- T.M. 14501 **ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE**  
Musique de Dino Castro, raconté par Jacqueline Plassis  
Diapositives suivant dessins originaux de Hilda Boeglen
- Prix** Chaque collection Fr. 28.—.

Pour toute commande passée jusqu'au 15 juin 1964, prix de lancement Fr. 22.—.  
Livraison Juin 1964.

**FILMS-FIXES S.A. FRIBOURG**  
Rue de Romont 20 Tél. (037) 2 59 72



**Société vaudoise  
et romande  
de Secours mutuels**

**COLLECTIVITÉ SPV**

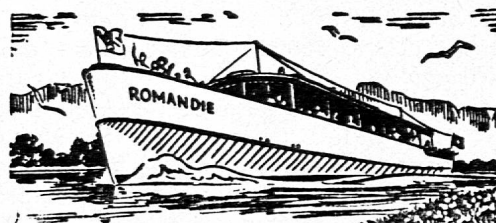
La caisse-maladie qui garantit actuellement  
plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

**assure :**

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

**Demandez sans tarder tous renseignements à  
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90**

*La belle croisière sur les eaux du Jura*



**NEUCHÂTEL - NIDAU - BÜREN - SOLEURE**

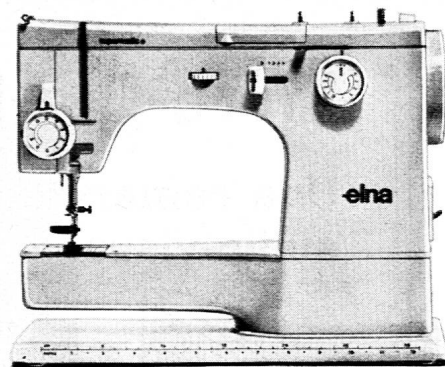
Courses horaires et spéciales pour sociétés et écoles











**W. KOELLIKER, PORT, NEUCHÂTEL**

Tél. (038) 5 20 30 Ainsi qu'aux bureaux rens. CFF



# Voici la nouvelle elna



Elégante  Si belle!  Si moderne! La nouvelle **-elna** est multiple  elle réunit les avantages des  
cames incorporées **et** des cames interchangeable! Précise  produite par l'industrie genevoise  de  
haute précision  Rapide **-elna** est à votre service en 2 temps 3 mouvements  Robuste  5 ans  
de garantie  Economique  **-elna** vous épargne peine, temps et argent!

**-elna supermatic\*** ce modèle entièrement automatique vous offre par l'emploi combiné de ses cames incorporées et interchangeables (sans accessoire supplémentaire), plus de 40 points pratiques et décoratifs différents. Dispositif incorporé pour boutonnières automatiques — vous les ferez en 10 secondes! — Pour satisfaire à toute exigence particulière, grand choix supplémentaire de motifs inédits.

**-elna automatic\*** offre comme la supermatic\*, des cames incorporées **et** interchangeables ainsi que de nombreuses nouveautés.

**-elna zig zag\*** avec son mécanisme à prise directe, garantissant un zigzag « haute fidélité ».

**-elna à point droit\*** la machine idéale pour la couture et la reprise.

## BON pour

- un prospectus détaillé des nouveaux modèles **-elna** QEDU  
 le bulletin « **-elna-enseignement** »  
 une démonstration gratuite, sans aucun engagement (même le soir)

NOM: ..... ADRESSE: .....

A envoyer collé sur carte postale à Tavano Représentation S.A., Genève 13

## Qu'est-ce que l'enseignement programmé ?

Depuis quelques années, l'on parle de « machines à enseigner » et d'« enseignement programmé ».

Aux Etats-Unis, l'introduction de machines à enseigner dans la vie scolaire est chose faite et une abondante littérature est mise à la disposition des enseignants. Ces cours programmés, traitant pratiquement de tous les sujets : de la chimie à la géographie, de la statistique aux sciences naturelles, sont utilisés journellement dans plusieurs centaines d'écoles.

Soucieux de permettre aux membres du Corps enseignant suisse de se rendre compte par eux-mêmes de ce qu'est l'enseignement programmé, notre centre a réuni quelques « machines à enseigner », ainsi qu'une série de livres et de cours programmés. Cette exposition, documentaire avant tout, rassemble les éléments de base des différents aspects de la programmation : du livre programmé à la machine électronique.

Nous nous réjouissons beaucoup de vous rencontrer du 11 au 30 mai et d'étudier avec vous les différents problèmes posés par l'enseignement programmé.

## INVITATION

Le Centre audio-visuel **didax**

*vous prie d'honorer de votre visite*

## L'EXPOSITION DE MACHINES A ENSEIGNER

*qui vous seront présentées dans ses locaux*

Escaliers du Grand-Pont 3 Lausanne

jusqu'au 30 mai 1964

de 14 à 17 heures Samedi : 14 à 16 heures